



Agence Régionale de Santé Provence Alpes Côte d'Azur
Délégation Départementale des Alpes de Haute-Provence

Délégation Départementale des Alpes de Haute-Provence
Service Santé-Environnement
Courriel : ARS-PACA-DT04-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr
Tel: 04.13.55.88.20

CA P2A - SIEGE DIGNE
14 avenue de Saint-Véran

04000 DIGNE-LES-BAINS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

MIRABEAU - LOT. COMMUNAL DE MIRABEAU
C.A. PROVENCE ALPES AGGLOMERATION

Exploitant:	CA P2A - SIEGE DIGNE	Prélevé le :	vendredi 15 janvier 2021 à 08h13
Unité de gestion:	1061 - C.A. PROVENCE ALPES AGGLOMERATION	par :	LABORATOIRE CARSO JULIEN CUGNO
Commune:	MIRABEAU		
Installation n°	UDI - 000566 - LOTISSEMENT COMMUNAL MIRABEAU		
Point de surveillance n°	P - 0000000632 - LOT. COMMUNAL DE MIRABEAU		
Localisation exacte	Gîte des Lombards - robinet cuisine		
Type d'eau:	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Prélèvement n°	00125386	Analyse n°	00125450
Type analyse:	D1CL2	Référence labo:	LSE2101-11430

	Résultat	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Min	Max	Min	Max
MESURES TERRAIN						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	6,2	°C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,4	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	486	µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,38	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,40	mg(Cl ₂)/L				

	Résultat	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
ANALYSES LABORATOIRE						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,52	NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				

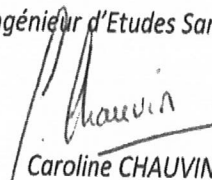
Conformément au code de la santé publique (article D.1321-104), les données relatives à la qualité de l'eau distribuée transmises par le préfet (résultats d'analyses ou synthèse commentée) sont affichées en mairie, dans les 2 jours ouvrés suivant la date de réception. Ils restent affichés jusqu'à ce que de nouveaux documents soient disponibles.

ANALYSES LABORATOIRE	Résultat	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES							
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL					
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)					0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)					0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0,00			
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0,00			
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES							
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L					0,10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00125386)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Caroline CHAUVIN